



Fongicide systémique contre la tavelure, l'oïdium, la stemphyliose et les maladies de conservation des fruits à pépins et contre l'oïdium, les rouilles et les monilioses des fruits à noyau

Luna[®]
EXPERIENCE

Conditionnement(s)

Bidon 1 L

Bidon 3 L

Fiche d'identité

Composition :

Formulation : suspension concentrée (concentré fluidifiable)

Numéro AMM : 2160008

Détenteur d'homologation : Bayer SAS
Division Crop Science - 16, rue Jean-Marie
Leclair - CS 90106 - 69266 Lyon Cedex 09
France

Substance active : fluopyram
Teneur : 200g/l, soit 18.44% (m/m)
Famille chimique : pyridinyl-éthyl-benzamide
Mode d'action : Inhibition de la succinate-déshydrogénase.

Substance active : tébuconazole
Teneur : 200g/l, soit 18.63% (m/m)
Famille chimique : triazoles
Mode d'action : Systémique avec un mode d'action particulier pour un triazole (deux sites d'action distincts sur la biosynthèse des stéroïdes).

Description

LUNA EXPERIENCE est un fongicide associant deux substances actives aux modes d'action différents et complémentaires : le fluopyram nouvelle substance active appartenant au groupe des benzamides, famille des pyramides au mode d'action SDHI et le tébuconazole appartenant au groupe des IDM.

Le fluopyram est actif sur tous les stades du cycle de développement du pathogène : germination des spores, développement du tube germinatif, croissance mycélienne et sporulation. Il agit au niveau du complexe II de la chaîne respiratoire de la cellule et bloque la production d'énergie du champignon. Le fluopyram possède des propriétés uniques de biodisponibilité :

- bonne action de surface sur feuilles et fruits,
- pénétration lente et continue dans le végétal,
- distribution dans la plante par systémie ascendante

- excellente activité translaminaire.

Le tébuconazole est actif sur les stades du cycle de développement du pathogène suivant : développement du tube germinatif, croissance mycélienne et sporulation. Le tébuconazole se caractérise par ses propriétés systémiques originales : pénétration rapide dans les feuilles puis migration lente et régulière à l'intérieur du végétal. Il en résulte une répartition très régulière de la substance active dans les organes végétaux traités. Il a la particularité d'avoir 2 sites d'actions sur la biosynthèse des stéroïdes.

LUNA EXPERIENCE est actif sur un large spectre de maladies sur fruits à pépins et fruits à noyau : les 2 substances actives fonctionnent par systémie ascendante (flux xylémique). Elles sont actives sur ascomycètes et sont complémentaires.

Préparation

Préparation de la bouillie

La quantité de produit nécessaire à l'hectare est basée sur le volume de bouillie logiquement nécessaire, en fonction du volume de végétation, pour atteindre la goutte pendante. En pratique, on utilisera jusqu'à 1500 l/ha de bouillie pour une dose de LUNA EXPERIENCE comprise entre 0,5 et 0,75 l/ha selon l'usage. Verser le produit dans la cuve du pulvérisateur remplie au moins au tiers, agitateur en marche. Compléter avec le volume d'eau nécessaire et maintenir l'agitation pendant l'application.

Mélanges et compatibilité

Les mélanges doivent être mis en oeuvre conformément à la réglementation en vigueur. Pour

connaître le détail pratique de cette mise en oeuvre, il est nécessaire de contacter au préalable le 0 800 25 35 45

Traitement

Voir en fin de fiche, après le Tableau des usages

Précautions à prendre

Pour le stockage

- Conserver le produit dans son emballage d'origine, dans des locaux fermés à clé, à l'écart de tout aliment et boisson y compris ceux pour les animaux, et hors de portée des enfants. Les locaux doivent être frais et ventilés.

Mesure de protection des individus

Pour l'opérateur, porter :

DANS LE CADRE D'UNE APPLICATION EFFECTUEE A L'AIDE D'UN PULVERISATEUR A JET PROJETE

- **pendant le mélange/chargement** Gants certifiés pour la protection chimique selon la norme de référence EN 374-3 de type nitrile ; Combinaison de travail (cotte en coton/polyester (35 %/65 %) - grammage d'au moins 230 g/m2) avec traitement déperlant ; Vêtement imperméable (tablier ou blouse à manches longues certifiés catégorie III type 3 (PB3)).

- **pendant l'application** Si application avec tracteur sans cabine (culture haute) Gants certifiés pour la protection chimique selon la norme de référence EN37 4-2 de type nitrile à usage unique pendant l'application ; Combinaison de protection de catégorie III type 4 avec capuche ; Si application avec tracteur avec cabine Gants certifiés pour la protection chimique selon la norme de référence EN 374-2 de type nitrile à usage unique dans le cas d'une intervention sur le matériel déperlant ; phase de pulvérisation. Dans ce cas, les gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine ; Combinaison de travail (cotte en coton/polyester (35 %/65 %) - grammage d'au moins 230 g/m2) avec traitement déperlant.

- **pendant le nettoyage du matériel de pulvérisation** Gants certifiés pour la protection chimique selon la norme de référence EN 374-3 de type nitrile ; Combinaison de travail (cotte en coton/polyester (35 %/65 %) - grammage d'au moins 230 g/m2) avec traitement déperlant ; Vêtement imperméable (tablier ou blouse à manches longues certifiés catégorie III type 3 (PB3)).

DANS LE CADRE D'UNE APPLICATION EFFECTUEE A L'AIDE D'UN PULVERISATEUR A DOS

- **pendant le mélange/chargement** Gants en nitrile certifiés EN 374-3 ; Combinaison de protection non

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.



tissée de catégorie III type 4 ; Ou Gants en nitrile certifiés EN 374-3 ; Combinaison de travail tissée en polyester 65 %/coton 35 % avec un grammage de 230 g/m2 ou plus avec traitement déperlant ; Vêtement imperméable (tablier ou blouse à manches longues certifiés catégorie III type 3 (PB3).

- **pendant l'application** Combinaison de protection non tissée de catégorie III type 4 avec capuche ; Bottes de protection certifiées EN 13 832-3 ; Gants en nitrile certifiés EN 374-3.

- **pendant le nettoyage du matériel de pulvérisation** Gants en nitrile certifiés EN 374-3 ; Combinaison de protection non tissée de catégorie III type 4 ; Ou Gants en nitrile certifiés EN 374-3 ; Combinaison de travail tissée en polyester 65 %/coton 35 % avec un grammage de 230 g/m2 ou plus avec traitement déperlant ; Vêtement imperméable (tablier ou blouse à manches longues certifiés catégorie III type 3 (PB3).

Pour le travailleur, porter une combinaison de travail (cotte en coton/polyester 35%/65% - grammage d'au moins 230 g/m2) avec traitement déperlant et, en cas de contact avec la culture traitée, des gants en nitrile certifiés EN 374-3.

Pour l'emploi

LUNA EXPERIENCE ne présente aucun effet secondaire lorsqu'il est utilisé selon les doses et les stades préconisés : il est sélectif de l'ensemble des variétés de fruits à noyau et fruits à pépins. Il respecte la faune auxiliaire (Typhlodromus pyri, Aphidius rhopalosiphii, Chrysoperla carnea et Coccinella septempunctata).

- Eviter l'inhalation de goutellettes de bouillie.

- Traiter en absence de vent.

LUNA EXPERIENCE n'a pas d'effet indésirable sur les principaux processus de transformation (jus de fruits, compotes et cidres).

- Eliminer les fonds de cuve conformément à la réglementation en vigueur.

Pour l'élimination du produit et de l'emballage

- Pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux.

- Ne pas réutiliser les emballages vides et les éliminer via une collecte organisée par les distributeurs partenaires de la filière Adivalor ou un autre service de collecte spécifique.

Important

Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour

lesquelles il est préconisé. Conduisez sur ces bases, la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous votre responsabilité, de tous facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces...

Le fabricant garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine ainsi que leur conformité à l'autorisation de mise sur le marché. Compte tenu de la diversité des législations existantes, il est recommandé, dans le cas où les denrées issues des cultures protégées avec cette spécialité sont destinées à l'exportation, de vérifier la réglementation en vigueur dans le pays importateur.

Toxicologie

Classement du mélange CLP

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

H361d - Susceptible de nuire au fœtus.

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques,

entraîne des effets néfastes à long terme.

Attention



P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P308+P311 - En cas d'exposition prouvée ou suspectée : Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P501 - Eliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale

SPe1 - Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer tout autre produit contenant du tébuconazole sur fruits à pépins.

SPe1 - Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du tébuconazole plus d'une fois par an entre les stades de croissance BBCH57 et BBCH77 ou plus de deux fois par an après le stade de croissance BBCH77 sur fruits à noyaux.

SPe3 - Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent d'une largeur de 20 mètres en bordure des points d'eau.

Délai de rentrée des travailleurs dans la zone traitée
6 heures après traitement.

Substance classée sensibilisante

EUH208 : Contient de la 1,2-Benzisothiazol-3-one. Peut produire une réaction allergique.

Mesures de protection des individus : se reporter impérativement au paragraphe de l'étiquette intitulé Précautions à prendre.

Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Information santé

Premiers secours

Conseils généraux S'éloigner de la zone dangereuse. Maintenir et transporter la victime en position latérale de sécurité. Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart.

Inhalation Amener la victime à l'air libre. Garder la victime au repos et la maintenir au chaud. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

Contact avec la peau Nettoyer avec une grande quantité d'eau et du savon, si disponible, avec du polyéthylène glycol 400, puis rincer avec de l'eau.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'œil. Faire appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.

Ingestion Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

En cas de perte de la Fiche de données de sécurité, celle-ci peut vous être à nouveau fournie sur simple appel au 0 800 25 35 45 ou être consultée sur les sites internet : www.bayer-agri.fr et www.quickfds.com.

En cas d'urgence, appeler le 15 ou le centre antipoison puis signalez vos symptômes au réseau "Phyt'attitude" n° vert 0 800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Transport et Stockage

Point gélif : -10°C

Température maximum : 35°C

N°ONU : 3082

Classes de danger

Danger principal	Danger secondaire	Danger tertiaire
 9 - Matières et objets dangereux divers	-	-
 Dangereux pour l'environnement		

Tableau des usages et doses autorisées



Culture	Cibles / Usages	Doses	Spécifications d'usage	DAR (en jours) ou Stades cultures (NC=non concerné)	Précautions environnement (voir légendes)
Abricotier	Oïdiums, Monilioses, Rouilles	0.5l/ha	-- 1 traitement/an entre les stades BBCH 57 et BBCH 77 ou 2 traitements/an à partir du stade BBCH 77	3	1a, 5a
Cerisier	Monilioses	0.5l/ha	-- 1 traitement/an entre les stades BBCH 57 et BBCH 77 ou 2 traitements/an à partir du stade BBCH 77	3	1a, 5a
Poirier - Cognassier - Nashi	Oïdiums, Tavelure, Maladies de conservation, Stemphylium	0.75l/ha	1 trait./an	14 à partir du stade BBCH 57	1a, 5b
Pommier	Oïdiums, Tavelure, Maladies de conservation	0.75l/ha	1 trait./an	14 à partir du stade BBCH 57	1a, 5b
Prunier	Monilioses, Rouilles	0.5l/ha	-- 1 traitement/an entre les stades BBCH 57 et BBCH 77 ou 2 traitements/an à partir du stade BBCH 77	3	1a, 5a
Pêcher	Oïdiums, Monilioses, Rouilles	0.5l/ha	-- 1 traitement/an entre les stades BBCH 57 et BBCH 77 ou 2 traitements/an à partir du stade BBCH 77	3	1a, 5a

Limites maximales en résidus de substances actives : se reporter aux LMR en vigueur au niveau de l'Union Européenne et consultables à l'adresse : <http://ec.europa.eu/food/plant/pesticides/eu-pesticides-database>

Bayer SAS ne préconise l'utilisation de ce produit que sur les cultures et usages mentionnés dans le tableau des usages ci-dessus et, à ce titre, décline toute responsabilité concernant l'élargissement de son utilisation à d'autres usages tels que prévus par l'arrêté du 26 mars 2014 et ses arrêtés modificatifs.

1. Organismes aquatiques
1a. . Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent d'une largeur de 20 mètres en bordure des points d'eau.
Le tableau ci-dessus fait apparaître les précautions à prendre pour l'environnement, fixées par l'autorisation de mise en marché de la spécialité.
Si ZNT aquatique non fixée (en l'absence sur l'étiquette de zone non traitée par rapport aux points d'eau), respecter, selon les dispositions de l'arrêté du 12 septembre 2006, la valeur minimale suivante : Zone non traitée 5 mètres.

5. Eaux souterraines
5a. . SPe1 - Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du tébuconazole plus d'une fois par an entre les stades de croissance BBCH57 et BBCH 77 ou plus de deux fois par an après le stade de croissance BBCH 77 sur pêcher, prunier, abricotier et cerisier.
5b. . SPe1 - Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer tout autre produit contenant du tébuconazole sur pommier, poirier, nashi et cognassier.

Champ d'activité



Traitement

Dose(s) préconisée(s)

Respecter les doses d'homologation

Conditions de traitement (époque, stade, seuil d'intervention)

FRUITS A NOYAU : Conditions générales d'utilisation sur pêcher, abricotier, prunier et cerisier :

LUNA EXPERIENCE s'utilise à raison d'1 application par an entre le stade BBCH 57 (bouton blanc ou rose) et le stade BBCH 77 (70% de la taille finale du fruit)

OU

LUNA EXPERIENCE s'utilise à raison de 2 applications maximum par an après le stade BBCH 77 (70% de la taille finale du fruit) et jusqu'à 3 jours de la récolte.

LUNA EXPERIENCE s'utilise dans le cadre d'un programme en prenant soin d'alterner avec d'autres familles chimiques.

Monilioses des fleurs et des rameaux :

LUNA EXPERIENCE s'utilise du stade BBCH 57 (bouton blanc ou rose) au stade BBCH 69 (chute des pétales), dans le cadre d'un programme en alternance avec d'autres familles chimiques.

Oïdium du pêcher et de l'abricotier :

LUNA EXPERIENCE s'intègre dans le cadre d'un programme de lutte, du stade BBCH 69 (chute des pétales) jusqu'au durcissement du noyau.

Rouille du prunier :

LUNA EXPERIENCE peut s'appliquer à partir du début du risque communiqué par les bulletins techniques et aura particulièrement un intérêt dans le mois précédent la récolte : à cette période, il présente l'avantage d'agir également sur les monilioses des fruits.

Monilioses des fruits :

Utilisé dans le dernier mois avant récolte à raison d'1 à 2 applications, LUNA EXPERIENCE permet d'améliorer significativement l'efficacité du programme de protection contre toutes les monilioses des fruits. La seconde application peut se faire jusqu'à 3 jours avant la récolte.

FRUITS A PEPINS : Conditions générales d'utilisation sur pommier, poirier, cognassier et nashi :

LUNA EXPERIENCE s'utilise à raison d'1 application maximum par an à partir du stade BBCH 57 (bouton rose ou blanc) et jusqu'à 14 jours avant la récolte.

Tavelure :

LUNA EXPERIENCE s'applique en préventif au plus près de la projection des ascospores. Il présente une efficacité préventive allant jusqu'à 7 jours ou à concurrence de 2 nouvelles feuilles. Il permet d'intervenir jusqu'à 48 heures après le début de la contamination. LUNA EXPERIENCE présente une bonne résistance au lessivage pouvant aller jusqu'à 35 mm de pluie. Il montre particulièrement un intérêt en début de cycle sur feuilles de rosette, jeunes feuilles et les premiers stades de développement du fruit. Par conséquent, nous recommandons de l'utiliser à partir du stade BBCH 57 (bouton rose ou blanc) et jusqu'au stade BBCH 71 (nouaison). Durant cette période, LUNA EXPERIENCE montre une efficacité oïdium de haut niveau, par conséquent, l'ajout d'un anti-oïdium spécifique n'est pas nécessaire. Compte tenu de son DAR de 14 jours, LUNA EXPERIENCE peut aussi s'utiliser sur tavelure secondaire y compris dans le programme de conservation. Oïdium :

Dans le cadre de la gestion du programme tavelure, LUNA EXPERIENCE présente une très bonne efficacité anti-oïdium entre BBCH 57 (bouton rose) et 71 (nouaison) en alternance avec les autres modes d'actions disponibles. Il est possible de l'utiliser également en dehors de la sensibilité tavelure pour un traitement oïdium spécifique ultérieurement.

Stemphyliose :

LUNA EXPERIENCE s'applique à partir du stade BBCH 69 (fin de floraison). Il est particulièrement adapté pour une protection couplée Stemphyliose-maladies de conservation jusqu'à 14 jours avant récolte.

Maladies de conservation :

1 application de LUNA EXPERIENCE entre 40 jours et 14 jours avant récolte permettra d'améliorer significativement l'efficacité du programme de protection contre les maladies de conservation suivantes : gloeosporioses, alternaria, penicilium, botrytis de l'oeil, cylindrocarpon, colletotrichum, tavelure de conservation et monilioses des fruits. Son utilisation estivale sur maladies de conservation permettra de lutter contre l'oïdium, la tavelure et évitera ainsi des traitements spécifiques. En période humide de pré-récolte et sur variétés sensibles, un complément de lutte avec un produit à mode d'action différent sera nécessaire à l'approche de la récolte.

Attention : en cas de recours à des techniques culturales nouvellement mises en oeuvre par l'utilisateur ou présentant une quelconque spécificité, l'utilisateur doit en informer son fournisseur avant toute utilisation du produit, afin que ce dernier puisse en vérifier la faisabilité avec le fabricant du produit.

Programme de traitement

Se référer au BSV ou bulletins techniques ou outils d'aide à la décision pour le déclenchement des applications.

Intégrer LUNA EXPERIENCE au sein d'un programme de protection incluant des familles chimiques à modes d'action différents.

Pour l'application de LUNA EXPERIENCE sur fruits à pépins, son positionnement se fera sur tavelure-oïdium ou sur maladies de conservation en fonction de la sensibilité aux maladies de la variété ciblée.

LUNA EXPERIENCE ne pourra pas s'appliquer en programme avec tout autre produit contenant du tébuconazole comme HORIZON ARBO.

Conditions du milieu

Eviter de traiter par forte chaleur (au-delà de 30°C).

Ne pas utiliser LUNA EXPERIENCE lorsque la température est inférieure à 10°C.

LUNA EXPERIENCE présente une bonne résistance au lessivage pouvant aller jusqu'à 35 mm de pluie.

Mars 2017 - annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer avant toute application auprès de Bayer Service Infos au N° Vert 0 800 25 35 45 qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Version actualisée des fiches produits toujours disponible également sur : www.bayer-agri.fr

N° agrément Bayer SAS : RH02118 (distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels et application en prestation de services)



Bayer S.A.S

Division Crop Science / Crop Protection
16 rue Jean-Marie Leclair
CS 90106
69266 Lyon Cedex 09
France

www.bayer-agri.fr

Bayer Service Infos

0 800 25 35 45 Service & appel
gratuits